

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 25
Pouvoirs : 8
Votants : 33

Date de convocation du Bureau Communautaire :
23/10/2017

Le 30 octobre 2017, le Conseil communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND (remplaçant Vincent LAUTIER), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Hubert BONNET (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir à Marc PECHOUX), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Bernard GRISON), Olivier EYRAUD, Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Chantal NOEL (Pouvoir à Richard SIMMINI), Michel RAYMOND (Pouvoir à Isabelle ACHARD), Etienne SERRAT (Pouvoir à Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL, Roger CHORIER (Civrieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : TOURISME – Réhabilitation du Musée de Cire – Avant-Projet Détaillé (APD)

Mme Marie Jeanne BÉGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle au Conseil communautaire que suite à l'acquisition par la CCDSV en 2015 du Musée de Cire « La Vie du Saint Curé » et à l'intégration du Bureau d'Information Touristique de l'Office de tourisme dans le bâtiment, un projet de réhabilitation du musée et de l'accueil touristique a été abordé au Bureau le 17 février 2016 et le plan de financement du projet a été présenté au Bureau du 14 juin 2017 afin de pouvoir déposer les dossiers de demandes de subvention.

Ce projet de réhabilitation s'inscrit dans une démarche transversale de valorisation patrimoniale (Pays d'Art et d'Histoire) et d'économie touristique et dont les objectifs sont les suivants :

- Sauvegarder et mettre en tourisme un patrimoine identitaire ;
- Améliorer l'accueil des visiteurs du musée et des touristes ;
- Accroître la fréquentation du musée et de l'Office de tourisme ;
- Optimiser les recettes de la boutique gérées par l'Office de tourisme.

Les statistiques de fréquentation du musée et du Bureau d'Information Touristique d'Ars (BIT) depuis 2015, sont repris dans le tableau ci-après.

Années	Fréquentation BIT - Ars	Fréquentation Musée	Chiffre d'affaires	Résultat net
2015 Mai à décembre	5 300	6 487	51 936 €	29 603 €
2016 Ouverture 12 mois	5 010	7 647	76 156 €	33 136 €
2017 Janvier à septembre	2529	6794	-	-

Des travaux de réhabilitation sont nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement d'ensemble du site, notamment l'accueil des visiteurs de l'Office de tourisme et du musée.

Ces travaux comprendront notamment :

- Mise en accessibilité handicap (y compris cour et sanitaires) ;
- Réhabilitation des espaces accueil boutique, locaux office de tourisme ;
- Création d'un espace scénographique introductif au musée ;
- Création d'un accès aux combles, isolation combles et ouvertures ;
- Mise aux normes du dispositif de défense incendie et électricité, etc.

Après consultation pour la sélection d'un maître d'œuvre, le groupement Mégard (Architecte) et Créa Factory (Scénographe) a été retenu pour travailler sur le projet de réhabilitation.

Pour le suivi de ce projet, un comité de pilotage a été créé, composé du Président de la CCDSV, des Vice-présidents Culture / Patrimoine et Tourisme, des représentants de la commune d'Ars-sur-Formans, de l'Office de tourisme et des services de la CCDSV.

A la demande du comité de pilotage, trois scénarios fonctionnels et financiers ont été proposés par l'architecte et le scénographe comprenant la réhabilitation et la scénographie (hors coût de maîtrise d'œuvre) :

- 1^{er} scénario à 430 000 € HT intégrant le réaménagement de l'étage ;
- 2^{ème} scénario à 232 000 € HT (sans le réaménagement de l'étage) ;
- 3^{ème} scénario dit « scénario intermédiaire » à 293 000 € HT avec aménagement partiel de l'étage.

Au regard des objectifs du projet et des contraintes de remise aux normes, le Bureau réuni le 14 juin 2017 a souhaité proposer au Conseil le scénario intermédiaire afin de coller au plus près l'enveloppe budgétaire des 250 000 € évoqués au Bureau de février 2016 (hors maîtrise d'œuvre et frais de maîtrise d'ouvrage), tout en conservant un projet attractif avec la possibilité d'un aménagement ultérieur de l'étage.

Ce scénario intermédiaire comprend notamment les travaux suivants :

- Aménagement de la cour (bancs, signalétique adaptée, un auvent vers l'accueil musée) ;
- Mise en accessibilité de la cour ;
- Création d'un espace scénographique introductif présentant le contexte historique et religieux à l'époque du Curé d'Ars ;
- Sortie du musée réaménagée en préservant un espace sur le thème du pèlerinage aujourd'hui et accès boutique ;
- Prévision d'un accès à l'étage par la mise en place d'une trémie pour un élévateur et création d'un escalier ;
- Pour l'étage, reprise de l'isolation et création d'ouvertures ;
- Création d'un espace bureau (back office) pour l'Office, d'un espace de stockage et d'un petit espace repas pour le personnel ;
- Remise aux normes des sanitaires et local ménage ;
- Création d'une signalétique intégrée au bâtiment afin d'apporter une visibilité depuis le haut de la rue.

Le coût estimatif des travaux de ce scénario intermédiaire défini dans le cadre de l'APD est de 293 000 € HT (hors maîtrise d'œuvre et frais de maîtrise d'ouvrage) :

- Travaux bâtiment : 198 000 € HT ;
- Mobilier et scénographie : 66 000 € HT ;
- Aménagement cour et signalétique : 29 000 € HT.

Le marché de maîtrise d'œuvre (architecte et scénographe) passé en février 2017 s'élève à 36 850 € HT, soit 44 220 € TTC sur la base d'une enveloppe travaux de 200 000 €. Compte tenu de l'évolution de l'enveloppe de travaux liée notamment aux travaux de l'étage, un avenant à ce marché devra être passé, conformément au décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139. L'enveloppe maximale correspondante est portée à 45 000€ HT.

Le plan prévisionnel de financement de l'opération est indiqué dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que des subventions ont déjà été obtenues et d'autres sont en cours d'instruction :

TRAVAUX HT		RECETTES PREVISIONNELLES			Taux
NATURE DES TRAVAUX	MONTANT	SUBVENTIONS		OBTENUE	
Réhabilitation bâtiment et mises aux normes	198 000 €	CD 01 Dotation territoriale (Travaux et maîtrise d'œuvre)	40 000 €	Obtenu Arrêté 12/12/ 2016	11 %
Mobilier et Scénographie	66 000 €	CD 01 Tourisme (Scénographie)	10 000 €	Dossier déposé	3 %
Aménagement cour et signalétique	29 000 €	AURA – CTTLA (accessibilité)	55 205 €	Obtenu 18 sept 2015	15 %
		ETAT - DETR (sur travaux)	36 000 €	Obtenu 28 juillet 2015	10 %
		ETAT DRAC (sur scénographie)	4 000 €	Obtenu pour l'année 2017	1 %
TOTAL TRAVAUX	293 000 €	Contrat Dombes Région AURA (sur travaux)	88 500 €	Dossier déposé	25 %
Maîtrise d'œuvre Travaux et scénographie	45 000 €	LEADER (sur maîtrise d'œuvre)	16 000 €	Lettre d'intention faite Dossier déposé	4 %
Frais de maîtrise d'ouvrage Contrôle technique et SPS, ...	22 000 €	TOTAL subvention	249 705 €		69 %
		Reste à charge CCDSV	110 295 €		31 %
COUT TOTAL Opération (HT)	360 000 €	TOTAL Recettes	360 000 €		100 %

VU l'avis de la Commission Tourisme qui s'est réunie le 25 octobre 2017.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ DE **VALIDER** le dossier d'Avant-Projet Détaillé relatif à la réhabilitation du musée de cire à Ars dont le montant des travaux réhabilitation et scénographie est estimé à 293 000 € HT et le montant total de l'opération évalué à 360 000 € HT, soit 432 000 € TTC ;
- ✓ D'**APPROUVER** le plan de financement prévisionnel global de l'opération, dont les travaux seront réalisés en 2018 ;
- ✓ D'**AUTORISER** le Président à déposer le permis de construire et toutes pièces s'y rapportant ;
- ✓ D'**AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à cette opération ;
- ✓ DE **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice en cours et suivants.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171030-2017C99-TO
Affichage le : - 3 NOV. 2017

- 3 NOV. 2017

A Trévoux, le 30/10/2017

Le Président,
Bernard GRISON


